



Compte Rendu Annuel 2024

Service Public de la Distribution de Gaz

Autorité concédante :



Concession :

1 0 0 6

Commune(s) desservie(s)

DOUZILLAC – LE BOURDEIX – MENSIGNAC
SAINT GERMAIN DU SALEMBRE – SAINT MARTIN LE PIN

Compte Rendu Annuel 2024

SOMMAIRE

Rapport Général.....	3
1 Les usagers de la concession	9
2 Les travaux et investissements	1312
3 Les ouvrages de la concession	123
4 La qualité de fourniture et la sécurité	14
5 La comptabilité et les finances	16
6 Descriptif des documents informatiques annexés	Erreur ! Signet non défini. 18
7 Annexes – document papier.....	20

Compte Rendu Annuel 2024

Rapport Général

0.1. Principaux résultats et événements de l'entreprise concessionnaire



Défense des gaz et biogaz liquides

Du 18 au 20 juin s'est tenu à Lyon le **Congrès Européen des gaz liquides** avec pour thème : « **Agir aujourd'hui. Préparer demain** ».

Enjeux : → Démontrer la nécessité d'inclure les gaz et biogaz liquides dans la politique énergétique de l'Union Européenne afin de couvrir les besoins énergétiques spécifiques des zones rurales et hors réseau.

Antargaz a pris la parole sur différents sujets : **Julie Fazio**, en tant que Présidente de **France Gaz Liquides**, **Alice Francou** sur la thématique des énergies renouvelables et **David Kling** sur les atouts et perspectives du GPL carburant. Ces interventions ont été relayées sur nos réseaux sociaux pour plus de visibilité.







Conférence « Quelles énergies en 2030 ? »

organisée par BFM TV lors du salon **Impact PME**



Julie Fazio est intervenue aux côtés du Président de l'Union des Aéroports Français. En effet, le **biogaz renouvelable** est un co-produit des SAF (Sustainable Aviation Fuel) pour le transport aérien : offrir un cadre réglementaire clair traduisant le **soutien des pouvoirs publics** est un préalable indispensable pour **accompagner la décarbonation de la filière des gaz liquides** et l'industrie naissante des biogaz et biocarburants renouvelables.

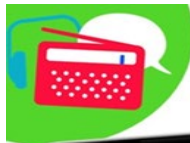


Concertation nationale sur l'énergie et le climat (SNBC – Stratégie Nationale Bas-Carbone / PPE 3 – Programmation Pluriannuelle de l'Énergie) ouverte par l'État

Antargaz demande de **garantir la sécurité d'approvisionnement en énergie des territoires hors réseaux** et de **soutenir la transition énergétique des consommateurs** de gaz liquides grâce au développement du biopropane.

Pour réussir la **transition énergétique des territoires ruraux** et préserver leur mix énergétique, notre filière propose d'inscrire un **objectif de 1,7 TWh d'incorporation de biopropane** au sein de la PPE (horizon 2033) pour atteindre un **minimum de 10% de biogaz liquides**.





SPOT PARLONS ÉNERGIES DES TERRITOIRES, GAZ LIQUIDES BIOPROPANE & BIOBUTANE !



Jeudi 30 janvier 2025



Retrouvez le spot radio également sur YouTube

Notre client, chef d'établissement du lycée Notre-Dame dans les Pyrénées-Atlantiques (64), explique son choix de passer du fioul au propane en se raccordant au réseau Antargaz : une belle mise en avant !



N'hésitez pas à liker !



in LinkedIn

f Facebook



Instagram



Écoutez notre chronique radio hebdomadaire « Parlons énergies des territoires, gaz liquides, biopropane et biobutane ! »



Mardi 4 mars 2025



Europe 1

Retrouvez également ce spot sur notre chaîne YouTube



Le maire de Saint-Riquier dans les Hauts-de-France (80), a fait raccorder l'Abbaye royale, **anciennement au fioul**, au réseau Antargaz (DSP) déployé dans cette commune depuis 2018, alimentant déjà son centre culturel, l'EHPAD, des commerces et des bâtiments communaux !

Il explique pourquoi il a choisi Antargaz...



N'hésitez pas à liker !



Europe 1



Des solutions écologiques et économiques grâce au solaire

Pour en savoir plus,
contactez notre équipe dédiée :
info-solaire@antargaz.com

Vous souhaitez valoriser votre foncier et/ou vos bâtiments communaux tout en répondant aux obligations réglementaires (Loi APER n°2023-175 du 10 mars 2023), AntarSolaire est en mesure de vous proposer des solutions économiques et écologiques grâce au solaire :



Les ombrières pour les parkings existants de 70 places minimum. Une construction innovante pour produire de l'électricité et abriter les aires de stationnement du soleil et des intempéries.

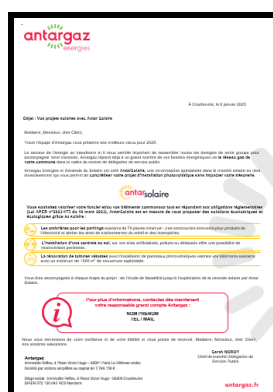


L'installation d'une centrale au sol, sur vos sites artificialisés, pollués ou délaissés offre une possibilité de reconversion pertinente.



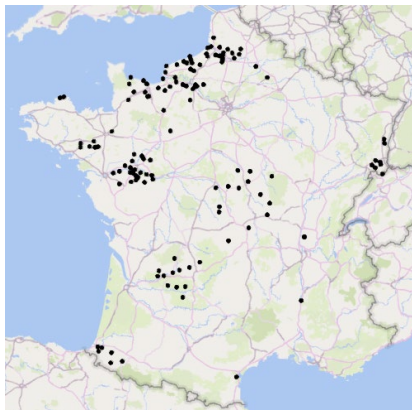
La rénovation de toitures vétustes avec l'installation de panneaux photovoltaïques valorise vos bâtiments existants avec un minimum de 1800 m² de couverture exploitable.

Courrier adressé aux Mairies équipées d'un réseau de gaz sous DSP avec coordonnées d'un interlocuteur dédié Antargaz.



Au 31 décembre 2024, ANTARGAZ alimente 173 communes au niveau national, concédés au travers de 94 contrats de concessions avec 23 syndicats d'énergie et 9 communes en direct.

Aujourd'hui, 11 communes sont équipées d'un réseau de gaz naturel appartenant à ANTARGAZ.



ANTARGAZ exploite près de 319 km de réseaux. De nouvelles canalisations ont été posées pour alimenter des nouveaux clients en extension.

Nous comptabilisons aujourd'hui 8038 points de consommations sur nos réseaux publics.

ANTARGAZ a distribué et fourni 89,67 GWh de GPL et a acheminé 15,95 GWh de gaz naturel sur ses réseaux de distribution publique en 2024.

0.2. Perspectives d'évolution du service se rapportant à la concession

Antargaz : Une équipe à votre écoute

ANTARGAZ continue de développer en 2024 ses réseaux de distribution existants dans le cadre de la densification en ciblant ses actions sur les branchements sans consommation de gaz. Des opérations de communications dans les bulletins municipaux, d'enquêtes, de mailing ou de campagne d'appels sortants sont mises en place avec les mairies.

La proximité avec les mairies nous permet de saisir toutes opportunités d'extensions lors des effacements de réseaux.

Les 7 étapes

pour vous raccorder au réseau de gaz
sous délégation de service public de votre commune

Gaz propane en réseau

Gaz propane en réseau

1. DEMANDEZ VOTRE DEVIS
0805 80 00 22 Service à appel gratuit
ou sur notre site : www.antargaz.fr/nous-contacter
(Certains agents sont habilités à effectuer sur le terrain des travaux de pose d'antargaz.)

2. REMPLISSEZ VOTRE OFFRE DE RACCORDEMENT
Après avoir signé l'offre de raccordement et établi l'emplacement du caillou, antargaz envoie les agents agréés pour venir faire l'installation d'un compteur de gaz (à l'extérieur ou à l'intérieur de votre maison).
Après accord, notre prestation vous fournira une offre d'abonnement de pose de caillou (à l'extérieur ou à l'intérieur).

3. FINALISEZ LES TRAVAUX DE VOTRE INSTALLATION
Une fois le caillou posé en place, vous pouvez réaliser vos travaux intérieurs avec votre charbonnier (à l'extérieur ou à l'intérieur, selon le cas).
C'est à vous de faire les travaux de raccordement de votre installation.

4. OBTENEZ VOTRE CERTIFICAT DE CONFORMITÉ GAZ
Après avoir obtenu la conformité de votre installation, notre charbonnier devra établir le certificat de conformité de votre installation. Ce certificat doit être remis à antargaz.

5. ENVOYEZ LE CERTIFICAT DE CONFORMITÉ ORIGINAL
Par courrier ou par téléphone, envoyez le certificat de conformité original à antargaz.
Antargaz vous envoie par retour de courrier le certificat de conformité original.
Antargaz vous envoie par retour de courrier le certificat de conformité original.
Antargaz vous envoie par retour de courrier le certificat de conformité original.

6. TENEZ-VOUS PRÊT POUR LE RENDRE-VOUS AVEC VOTRE CHARBONNIER
Après avoir obtenu la conformité de votre installation, notre charbonnier devra établir le certificat de conformité de votre installation. Ce certificat doit être remis à antargaz.

7. SOUTENEZ VOTRE CONTRAT DE FOURNITURE DE GAZ PROPANE
Après avoir obtenu la conformité de votre installation, notre charbonnier devra établir le certificat de conformité de votre installation. Ce certificat doit être remis à antargaz.

BIENVENUE CHEZ ANTARGAZ

antargaz.fr

VOUS CONTACTEZ ANTARGAZ

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

VOUS CONTACTEZ ANTARGAZ

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Pour en savoir plus, contactez votre conseiller Antargaz au :

0 805 80 00 22 Service à appel gratuit

www.antargaz.fr/nous-contacter

TOUJOURS LE MONDE PEUT SE RACCORDER AU RÉSEAU DE GAZ

Des zones isolées :

- zones isolées, rurales, en altitude, en montagne,
- zones en développement rural,
- zones en développement rural,
- zones en développement rural,
- zones en développement rural.

Il est toujours possible de se raccorder au réseau de gaz, même si vous êtes isolé.

REJOIGNEZ LE RÉSEAU DE VOTRE COMMUNE

www.antargaz.fr

LE GAZ PROPANE EN RÉSEAU DE NOTRE COMMUNE

antargaz

Antargaz est une entreprise publique, notre mission est de fournir du gaz propane à nos clients. Nous sommes à votre service pour vous aider à choisir le meilleur équipement pour votre installation.

Antargaz est une entreprise publique, notre mission est de fournir du gaz propane à nos clients. Nous sommes à votre service pour vous aider à choisir le meilleur équipement pour votre installation.

Une énergie disponible partout

Le gaz propane est une énergie disponible partout, même dans les zones isolées.

Une énergie disponible partout

Le gaz propane est une énergie disponible partout, même dans les zones isolées.

Une énergie disponible partout

Le gaz propane est une énergie disponible partout, même dans les zones isolées.

Une énergie disponible partout

Le gaz propane est une énergie disponible partout, même dans les zones isolées.

Une énergie disponible partout

Le gaz propane est une énergie disponible partout, même dans les zones isolées.

Une énergie disponible partout

Le gaz propane est une énergie disponible partout, même dans les zones isolées.

Une énergie disponible partout

Le gaz propane est une énergie disponible partout, même dans les zones isolées.

Une énergie disponible partout

Le gaz propane est une énergie disponible partout, même dans les zones isolées.

Une énergie disponible partout

Le gaz propane est une énergie disponible partout, même dans les zones isolées.

0.3. Vos interlocuteurs au sein d'ANTARGAZ

Pour répondre à vos attentes, les équipes d'ANTARGAZ sont organisées de la manière suivante :

- **Une représentation nationale avec le Département Réseaux**
Garant de la performance et de l'économie globale des activités du concessionnaire
Responsable des investissements liés au développement des concessions
Responsable de la négociation et de la gestion des contrats de concessions
- **D'un service en région**
Responsable du développement des concessions
Assurant une relation au plus près des élus et des collectivités
Responsable de la construction, de l'exploitation, de la maintenance des ouvrages

Vos principaux interlocuteurs sont :

Sébastien MISSOL, Responsable Marché Immobilier Collectif & DSP

Tel : 06.72.91.82.82 – sebastien.missol@antargaz.com

Sarah NOROY, Chef de Marché Réseaux DSP

Tel : 06.85.92.71.92 – sarah.noroy@antargaz.com

Jérôme BROSSARD, Responsable Réalisation Projets

Tel : 06.09.02.41.66 – jerome.brossard@antargaz.com

Julien REGINI, Responsable Grands Comptes

Tel : 06.83.47.53.25 – julien.regini@antargaz.com

0.4. Les chiffres clés en 2024 sur le territoire concédé

	année 2024
Nombre de PCE	80
Nombre d'usagers	44
Quantités d'énergie consommées en KWh	384 114
Linéaire de réseau de distribution en m	2 892
Valeur nette des ouvrages en €	151 729
Montant de la redevance R1 en €	1 113

Les usagers de la concession

1.1. Usagers du gaz propane DSP

1.1.1 Synthèse de l'acheminement sur la concession

	unités	année 2023	année 2024
Nombre de PCE		81	80
Nombre d'usagers		46	44
Quantités d'énergie consommées	kWh	358 968	384 114
Recettes de consommation	€	33 986	34 234

1.1.1 Synthèse des usagers « isolés » - pack DSP

	unités	année 2023	année 2024
Nombre d'usagers		2	2
Quantités d'énergie consommées	kWh	65 500	55 981

1.2. Usagers du gaz naturel, synthèse de l'acheminement sur la concession

	unités	année 2023	année 2024
Nombre de PCE		-	-
Nombre d'usagers		-	-
Quantités d'énergie consommées	MWh	-	-
Recettes d'acheminement	€	-	-

1.3. Les principales prestations réalisées

ANTARGAZ réalise les prestations demandées par les clients (distribution propane et gaz naturel) et les fournisseurs de gaz naturel (exclusivement distribution gaz naturel) :

- Des prestations couvertes par les tarifs de fourniture ou d'acheminement (intervention de sécurité et de dépannage, relevé cyclique, mise hors service suite à résiliation, ...)
- Des prestations payantes, facturées à l'acte (raccordement, mise en service, interventions pour impayés, relevés spéciaux, ...)

Prestations	unités	année 2023	année 2024
Mise en service		17	2
Mise hors service		2	2
Coupure pour impayé		1	0
Raccordement		12	0

1.4. La qualité de service, la satisfaction et les indemnisations

En 2024, l'ensemble des prestations ont été réalisées dans les délais. Aucune indemnisation n'a été reversée dans ce cadre-là.

ANTARGAZ n'a pas réalisé d'enquête de satisfaction en 2024.

1.5. La Solidarité

Traitement amiable des dossiers directement par le centre de gestion client. ANTARGAZ propose aux usagers en difficulté de paiement, la mensualisation ou l'échelonnement de la dette.

	année 2023	année 2024
Nombre de dossiers traités	1	2
Coupure pour impayé	1	1
Nombre de dossiers suivi au contentieux	0	0

1.6. Accueils, conseils et d'information des usagers

1.6.1 Brochures mises à disposition des usagers dans l'année :

Flyer le gaz propane de notre commune

Flyer les 7 étapes d'un raccordement au réseau

Fiche contact mairie

1.6.2 Les accueils mis en place par ANTARGAZ

Accueil physique : lieu	Mairie						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vend.	Sam.	Dim.
Accueil physique : horaires (en cas de besoins)	Sur rendez-vous						
Accueil téléphonique : horaires	8h–18h	8h–18h	8h–18h	8h–18h	8h–18h		

Lors des périodes de prospection commerciale, ANTARGAZ organise une permanence en mairie, en concertation avec l'équipe municipale.

Le service de gestion de la clientèle est à l'adresse suivante :

ANTARGAZ

Tours Thiers – 4 Rue Piroux

54000 NANCY

Rappel des numéros de téléphone :

- Service client : **0.974.751.751**
- Sécurité : **0801 01 07 07 (astreinte 24h/24)**

Compte Rendu Annuel 2024

2

Les travaux et investissements

2.1. Le Développement de la concession

Conformément au contrat de concession, ANTARGAZ réalise à ses frais (ou avec participation de tiers le cas échéant) les travaux de développement du réseau dès lors que le critère de décision des investissements est atteint.

Ces travaux de développement du réseau concédé consistent en la construction de nouveaux ouvrages de distribution dans les parties du territoire concédé mais non desservies.

Investissement de développement (en €HT)	année 2023	année 2024
Réseau de distribution en 1er établissement	0	0
Extension de réseau de distribution	13 670	0
Branchements en densification / Abandon	0	4 549
Branchements sur extension	1 400	0

Quantitatif	année 2023	année 2024
Réseau de distribution en 1er établissement (en m)	0	0
Extension de réseau de distribution (en m)	380	0
Branchements en densification / abandon	0	-22
Branchements sur extension	12	0

2.2 Les projets de développement de la concession

Antargaz va réaliser une analyse précise des PCE raccordés n'ayant jamais consommés.

L'objectif est d'identifier l'énergie actuelle afin de proposer une étude personnalisée (comparatif fioul / gaz en réseau).

Les ouvrages de la concession

Commune		année 2023	année 2024
Douzillac	Nombre de raccordements	54	54
	Nombre de PCE	54	54
	Linéaire de réseau de distribution en m	2 126	2 127
Mensignac	Nombre de raccordements	27	26
	Nombre de PCE	27	26
	Linéaire de réseau de distribution en m	783	765

La qualité de fourniture et la sécurité

4.1 Les appels de tiers et incidents sur le réseau

Total des appels de tiers		2023		2024			
0	0						
Sans incident							
0	0						
Incident constaté							
0	0						
Fuite		Agression d'ouvrage		Incendie ou explosion		Autres motifs	
0	0	0	0	0	0	0	0

4.2 Les incidents majeurs

Il n'y a pas eu d'incident majeur en 2024.

4.3 Surveillance du réseau

	année 2023	année 2024
Linéaire de réseau surveillé (en m)	2 910	2 892
Nombre de fuite détectée	0	0

4.4 Le suivi des travaux de tiers

	année 2023	année 2024
Nombre de DT reçues	59	11
Nombre de DICT reçues	31	11
Nombre de DT à proximité des ouvrages	55	11
Nombre de DICT à proximité des ouvrages	30	10

4.5 Pression, odorisation et PCS du propane

La pression de distribution est fixée à 1,5 bar, et elle est mesurable en continue en sortie de stockage par l'intermédiaire d'un manomètre.

ANTARGAZ n'effectue pas d'enregistrement des contrôles de la pression.

Aucune anomalie n'a été relevée en 2024, ni lors des livraisons sur les stockages, ni lors des contrôles annuels des réseaux.

Les approvisionnements des stockages de la concession proviennent du site de Ambes, où les contrôles d'odorisation sont effectués par le laboratoire SGS.

Aucune anomalie relevée en 2024.

Le propane distribué sur le territoire de la concession est conforme à la norme NF M 40-002.

Les approvisionnements des stockages de la concession proviennent du site de Ambès, où les contrôles de la composition du produit sont effectués par le laboratoire SGS.

Aucune anomalie relevée en 2024.

4.6 La maintenance des ouvrages de la concession

Qu'elle soit préventive (planifiée) ou corrective (après défaillance), la maintenance se décline suivant deux axes :

- La surveillance, au travers d'un contrôle complet de l'ouvrage de distribution,
- L'entretien courant et la remise en état d'un ouvrage.

En € HT	année 2023	année 2024
Dépenses de maintenance des ouvrages	0	615

Conformément à la réglementation, ANTARGAZ assure également un contrôle régulier des stockages de gaz propane.

	année 2023	année 2024
Nombre de stockages contrôlés	1	7

ANTARGAZ procède également, suivant la réglementation, à la vérification des dispositifs de comptage.

La périodicité de vérification des compteurs dépend de leur technologie, et de leur débit horaire. Par exemple pour le particulier, la périodicité est de 20 ans avec un compteur G4.

	année 2023	année 2024
Nombre de vérification de compteurs	0	0
Nombre de compteurs à étalonner en N+1	0	0

La comptabilité et les finances

5.1 Recettes d'énergie et autres recettes

Commune	Recettes d'abonnement en € HT	Recettes de consommation en € HT	Recettes de prestation en € HT
Douzillac	5 337	24 799	17
Mensignac	2 257	9 435	-10

5.2 Le patrimoine de la concession

La valeur brute est le montant investi pour construire les ouvrages.

La valeur nette est la valeur de cet ouvrage, minoré du montant des amortissements.

	année 2023	année 2024
Valeur brute (en €)	332 920	334 860
Valeur nette (en €)	161 630	151 729

5.3 Compte d'exploitation

22AG - 1006 Concession du syndicat SDE 24				
Compte de résultat				
		Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024
Recettes d'exploitation				
Part fixe				
Raccordements	Nombre	69	81	80
Clients facturés	Nombre	34	46	44
Abonnement (TVA : 5,5%)	€ HT	6 069	7 025	7 594
Part variable				
Volume facturé	kWh	488 144	358 968	384 114
Énergie facturée (TVA : 20%)	€ HT	43 168	33 986	34 234
Prestations	€ HT	260	6 757	7
Reprises provisions depreciation comptes clients		0	0	0
Total des recettes d'exploitation	€ HT	49 496	47 768	41 835
Charges d'exploitation				
Personnel	€ HT	7 820	8 192	7 385
Sous-traitance travaux	€ HT			
Sous-traitance exploitation	€ HT	6 934	2 812	6 792
Entretien réparation	€ HT	3 425	1 684	1 897
Achat de gaz propane	€ HT	20 196	16 130	13 426
Acheminement du gaz (transport+distribution)	€ HT	5 725	4 534	4 705
Stockage	€ HT			
Fourniture (matériels et matériaux)	€ HT			
Véhicules et moyens techniques	€ HT	0	0	
Dotations aux amortissements et provisions	€ HT	11 048	12 896	11 841
Valeur nette des actifs cédés	€ HT			
Provisions depreciation comptes clients	€ HT	0	0	
Redevance d'utilisation du domaine public/privé	€ HT	1 407	1 001	957
Redevance versée au concédant	€ HT	922	1 000	1 113
Impôts et taxes	€ HT	0	0	
Locaux et moyens logistiques	€ HT			
Frais financiers	€ HT			
Assurances	€ HT	0	0	
Poste, télécommunications et électricité	€ HT	0	0	
Electricité eau	€ HT	0	0	
Frais de structure	€ HT	3 538	3 228	3 645
Frais de publicité	€ HT			
Total des charges d'exploitation	€ HT	61 015	51 477	51 761
Résultat d'exploitation		-11 519	-3 709	-9 926

Compte Rendu Annuel 2024

Descriptif des documents informatiques annexés

1. LES USAGERS DE LA CONCESSION

Réseaux Propane

- 1.1.1 Raccordements signés en 2024
- 1.1.2 Raccordements Propane à fin décembre 2024
- 1.1.3 Usagers consommant au 31 décembre 2024
- 1.1.4 Kwh consommés au 31/12/2024
- 1.1.5 Usagers isolés (solution d'attente) consommant au 31/12/2024
- 1.1.6 Kwh consommés par usagers isolés au 31/12/2024
- 1.1.7 Localisation usagers isolés
- 1.1.8 Modification de contrat au 31/12/2024.

Réseaux Gaz Naturel

- 1.2.1 Raccordements signés en 2024
- 1.2.2 Raccordements Propane à fin décembre 2024
- 1.2.3 Usagers consommant au 31 décembre 2024
- 1.2.4 Kwh consommés au 31/12/2024
- 1.2.5 Recettes d'acheminement
- 1.2.6 Recettes d'abonnement
- 1.3 La relève
- 1.4 Dossiers en difficulté de paiement
- 1.5 Indemnisation
- 1.6 Propane - Détails prestations Propane année 2024
- 1.6 Gaz Naturel - Détails des prestations Gaz Naturel année 2024
- 1.7 Réunions année 2024

2. LES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

- 2.1 Bilan des travaux de l'année 2024
- 2.2 Bilan des extensions 2024 (dépenses, recettes)
- 2.3 Actions de maintenance 2024
- 2.4 Coordination travaux 2024
- 2.5 Etude de rentabilité des extensions - Extensions planifiées en 2025
- 2.6 Maintenance Réservoir : IP triennale, Epreuve, ICPE
- 2.7 Planning de visite des communes

3. LES OUVRAGES DE LA CONCESSION

- 3.1 Quantité de réseau et Classe de Précision
- 3.2 P Liste des compteurs installés - Propane
- 3.2 GN Liste des compteurs installés – Gaz Naturel
- 3.3 Inventaire des vannes de coupure
- 3.4 Canalisations abandonnées dans l'exercice
- 3.5 Canalisations renouvelées dans l'exercice

4. LA QUALITE ET LA SECURITE

- 4.1.1 Liste des appels de tiers et incidents
- 4.1.2 Agressions extérieures
- 4.1.3 Incidents majeurs
- 4.1.4 Audit de contrôle des EEM et conclusions
- 4.2.1 Suivi de surveillance des réseaux en 2024
- 4.2.2 Description des fuites détectées
- 4.3.1 Réunions SDIS et communes
- 4.3.2 Réunions à destination des entreprises intervenant à proximité des réseaux gaz
- 4.3.3 Liste des réunions prévues par ANTARGAZ à destination des entreprises
- 4.3.4 DT/DICT reçues
- 4.3.5 DT/DICT émises
- 4.4.1 Listes des points de mesure de pression
- 4.5.1 Qualité produit
- 4.6 Contrôle Odorisation produit
- 4.6 Gaz Naturel

5. LA COMPTABILITE ET LES FINANCES

- 5.1 Redevance de concession 2024
- 5.2 Redevance d'occupation du Domaine Public
- 5.3 Recettes abonnement, énergie, prestations
- 5.4 Comptes de résultats.

Compte Rendu Annuel 2024

Annexes –

- 1. Documents Clients
- 2. Inventaires physiques des ouvrages
- 3. Conventions de Terrains
- 4. Documents Contrôles et Rapports

6